



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

université d'Orsay

Question écrite n° 14590

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les inquiétudes des étudiants préparant le diplôme universitaire de musicien intervenant à l'université d'Orsay. Orsay étant l'unique université francilienne à dispenser cette formation, des risques sérieux pèsent sur le cursus universitaire de ces étudiants, puisque le centre de formation est définitivement fermé depuis le 31 janvier 2003. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour que ces étudiants puissent reprendre leur formation dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, afin que le service public de l'éducation continue à être assuré.

Texte de la réponse

Le centre de formation des musiciens intervenant en milieu scolaire (CFMI) de la région Ile-de-France est rattaché à l'université Paris-Sud-XI et fonctionne en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication et les collectivités territoriales. Cette formation spécifique permet aux étudiants d'acquérir le diplôme d'université de musicien intervenant (DUMI) et leur donne ainsi la possibilité d'intervenir dans les écoles élémentaires et préélémentaires pour les enseignements artistiques. Dans le cadre du renouvellement du contrat quadriennal de l'université Paris-XI, les moyens attribués au CFMI ont été intégrés aux crédits contractuels. L'objectif est que cette structure s'inscrive dans les principales orientations de développement définies par le projet global de l'université. Cette décision a été adoptée progressivement pour tous les CFMI de France. Le contrat quadriennal, signé avec le ministère le 4 octobre 2002, précise que l'université « soutient cette structure et garantira son évolution ». Le ministère s'est engagé pour sa part expressément à financer le CFMI pour les années 2002-2005 sur une ligne budgétaire du contrat de l'établissement pour qu'il puisse remplir dans les meilleures conditions ses missions et ses objectifs. Le soutien du ministère au CFMI de la région Ile-de-France est bien confirmé et il a été rappelé à l'université qu'elle doit mettre tout en oeuvre pour assurer la continuité de cette formation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14590

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2003, page 2162

Réponse publiée le : 19 mai 2003, page 3944